



COMITÉ CONFÉDÉRAL NATIONAL FORCE OUVRIÈRE PARIS les 6 & 7 Avril 2017

DISCOURS DE JEAN-CLAUDE MAILLY

Cher(e)s camarades,

La période est inédite, et à plusieurs titres.

Comme vous avez pu le voir en entrant à la Confédération, sur le fronton, les mots « LIBERTÉ et INDÉPENDANCE » - notre ADN en quelque sorte - sont importants dans ce contexte si particulier, et il faut le dire haut et fort car ce ne sont pas que des mots mais un comportement.

Deux questions essentielles sont d'actualité.

L'une a trait à notre organisation plus particulièrement, à savoir la mesure de l'audience.

L'autre est liée au contexte actuel dans lequel nous nous situons.

Nous avons eu les résultats de la représentativité dans le secteur privé vendredi dernier, vous le savez tous. Nous restons la troisième organisation, stable, à 15,59% (en légère baisse : -0,35 points), avec 5000 suffrages en plus pour FO par rapport à la précédente mesure d'audience. Les élections CE, DP, TPE et les chambres d'agricultures nous font plonger de 0,3 à 0,4 points car nous ne présentons pas des listes partout. Ce qui fait, en poids relatif (entre les seules organisations représentatives), 17,93%.

Je ne m'attendais pas à un chamboulement pour FO ; d'ailleurs, avant même les résultats, je disais que les chiffres allaient vraisemblablement rester dans le même ordre de grandeur que la dernière fois, ce qui est le cas pour notre organisation.

Pour autant, ce n'est pas satisfaisant, il aurait été préférable de grimper. Même si, au total, nous avons quelques 5000 voix de plus (la même chose que Solidaires), la CFDT et l'Unsa en ont 60 000 de plus, la CGC 80 000 et la CFTC 25 000. Seule la CGT perd en voix près de 60 000.

Quand on regarde bien les choses, ceux qui ont gagné le plus de voix l'ont fait en ciblant mieux que nous les élections de comités d'entreprise en fonction des résultats de 2013.

En quelque sorte ils ont été plus efficaces que nous, alors que nous avions les mêmes éléments en notre possession.

Ne pensons pas un instant que les élections ce n'est pas important ! Il y a un lien entre élections et syndicalisation, et quoi qu'il arrive demain nous n'avons pas le choix : il faut progresser et s'en donner les moyens. Cela vaut pour la situation générale bien entendu comme pour le paysage syndical. Et il n'y a aucune raison que nous ne réussissions pas car cela ne dépend que de nous.

Les médias ont surtout commenté le fait que la CFDT prend la première place avec 26,38%, devant la CGT qui représente désormais 24,86%.

La CFE-CGC a quant à elle progressé à 10,66% ainsi que la CFTC à 9,48%, devant l'Unsa à 5,35% et Solidaires à 3,46%. À noter qu'en poids relatif, la CFDT, qui fait plus de 30%, peut, si elle le veut, signer seule.

À noter également que ces résultats vont servir de base pour les désignations des conseillers aux prud'hommes.

Au-delà des analyses et commentaires sur les chiffres et les recours éventuels que nous pourrions faire ici ou là, et ce, j'insiste, avant fin avril, vous avez reçu tous les éléments par le secteur de Marie-Alice. Nous aurons les résultats par département vers la fin avril.

Il est indispensable, mes camarades, de se projeter dans l'avenir proche et à moyen terme ; un nouveau cycle a démarré début janvier et s'achèvera fin 2020. Il va nous falloir aborder cette période différemment pour plusieurs raisons.

D'une part, la perte de la présomption de représentativité dans les branches (FO est présente dans 76,20% des branches ; 85% pour la CGT et la CFDT), va avoir des conséquences pour nous comme pour les autres en matière à la fois de capacité de négociation mais aussi de financement des structures.

D'autre part, le chantier de restructuration des branches déjà en cours vient s'ajouter au schéma.

Vous le savez, nous sommes dans un processus de restructuration accéléré depuis la loi travail qui a durci les critères de la loi Rebsamen sur le sujet. L'objectif annoncé est de passer de 700 branches à 200.

Les impacts de ce processus sont nombreux en termes de représentativité, de financement et de représentation syndicale dans les branches concernées, et au regard de cette problématique, il n'y a qu'un seul mot d'ordre mes camarades : ANTICIPATION. Il nous faut anticiper ces restructurations et leurs conséquences en matière de périmètre.

Il faut anticiper plutôt que subir et ne pas laisser à l'Administration, à la CGT, à la CFDT et au patronat, le loisir de prendre les décisions.

À nous d'être acteurs de notre autonomie, de notre représentativité, de notre représentation et donc aussi de notre financement. De plus, on aura plus de facilités à travailler au sein des branches qu'au sein du Comité paritaire interprofessionnel de restructuration mis en place, ouvert notamment pour les multi professionnels, qui est chargé en outre d'engager une négociation sur la méthodologie au niveau national interprofessionnel.

Pour nous organiser vous avez eu des informations par le secteur de Marie-Alice, qui a notamment tenu une réunion sur le sujet avec les fédérations, présenté un agenda et qui vous a envoyé des projets de simulation par Fédérations. À vous donc de jouer désormais.

Je rappelle encore ici que la fin de présomption de représentativité pour les branches implique de nouvelles obligations imposées en termes de délais et de critères, et que chaque fédération doit déposer pour chacune de ses branches des dossiers de candidatures avec un certain nombre de pièces justificatives. Les délais vous ont été donnés par Marie-Alice, ils sont très serrés.

À noter que la mesure de la représentativité concerne aussi le patronat et que la vérité des prix pour eux si je puis dire est fixée au 26 avril prochain dans un contexte de crise patronale notamment au sein du Medef qui cache aussi une crise de succession.

Un mot aussi sur les élections TPE qui font partie des résultats globaux et qui nous ont bien occupées entre nos deux CCN. Elles laissent un goût amer car très peu de votants (7%, soit moins 30% par rapport à 2012). À n'en pas douter il faudrait trouver un autre système, comme la liberté de désigner un représentant syndical quelle que soit la taille des entreprises, ce qui permettrait de faire disparaître le scrutin.

Les résultats à cette élection TPE ont vu les trois principales organisations baisser par rapport à leurs scores de 2012. À noter que FO enregistre une baisse moins importante que les deux autres. Ces scores bien entendu que vous avez pour chacune de vos structures par le secteur conventions collectives sont à relativiser dans la limite où la participation est en chute libre pour des raisons liées à sa nature et à son organisation ubuesque.

Tout cela a demandé beaucoup d'énergie, de temps aux structures, a coûté cher pour un résultat et des impacts plus que relatifs et pose la question légitime de sa remise en cause.

Néanmoins, de ces résultats va découler la désignation des dix salariés désignés qui siègeront dans les futures Commissions Paritaires régionales interprofessionnelles qui doivent se mettre en place en juillet 2017 et qui auront notamment un rôle d'information, de résolution des conflits et de préconciliation auprès des salariés des TPE.

Au-delà des résultats chiffrés, je le répète inlassablement mes camarades, la question du développement et de nos implantations est essentielle.

Dans le public comme dans le privé, pour pouvoir encore plus peser demain, cela passe par une augmentation des syndiqués, donc là où on est présent on se développe encore plus, et par une augmentation du nombre d'implantations, là où on n'est pas on essaye de s'y implanter.

Une action méthodique doit être développée. La Confédération y travaille avec Yves Veyrier et Frédéric Souillot. Il faut savoir tout utiliser : protocoles d'accords pré-électorales, mandaterments, constitution de listes. Oui, il faut des moyens, mais tout n'est pas uniquement une question de moyens. C'est aussi une question de conscience, de volonté et de détermination.

Je l'ai déjà dit et je le répète, dans 100 entreprises où au moins un syndicat est présent, là où les deux autres (CGT et CFDT) sont présentes dans 45-46, nous ne le sommes que dans 32-33.

C'est, de ce point de vue, la même situation qu'il y a 4 ans. Si la CFDT, en développant une politique de « marketing d'entreprise », a légèrement amélioré son score, la CGT a quant à elle perdu.

Là où nous sommes, nous sommes bons, parfois même les premiers. Nous avons d'ailleurs eu de bons résultats électoraux durant cette période, et tous les secteurs sont concernés, dans le privé comme dans le public.

Quelques exemples : FO est devenu le premier syndicat dans le groupe PSA devant la CGT, à EDF nous avons progressé, chez ENGIE nous sommes les premiers devant les autres, nous nous implantons à Sciences Po Paris avec 19,09%, nous faisons 44,8% à la métropole Marseille, et 30% dernièrement chez Chanel... je m'arrête là car il y en a des dizaines... Et puis mes camarades plus nous serons, le plus nous pourrons décider tout seul de faire et le moins on sera embêtés quand il faut se décider à agir ! Cela signifie que si nous le voulons tous, nous pouvons le faire. Nous en avons et les moyens, et la capacité.

Si j'ose une formule, j'ai souvent le sentiment que Force Ouvrière marche au Diesel, mais sans turbo.

Sur notre fonctionnement notamment, pour qu'une impulsion trouve partout ses réalisations, il faut un certain temps. Cela est lié à notre fédéralisme auquel nous tenons tous, mais ce fédéralisme ne doit pas être un frein à notre développement.

Le syndicalisme, ce n'est pas simplement de voter des résolutions et d'adopter des revendications, c'est aussi de se donner les moyens de les faire aboutir. Et c'est là que notre développement est indispensable.

Le fédéralisme, à juste titre, est synonyme de Liberté et de Démocratie, il ne doit pas conduire au bordel, à l'inaction ou à la procrastination.

Sur la situation générale actuelle, je l'ai dit mes camarades, la période est inédite et nous vivons ce que j'ai appelé une période de démocratie déliquescence. J'ai répondu à une interview récemment en disant que cette campagne ne fait pas honneur à la démocratie.

Je ne commenterai pas le feuilleton affligeant des affaires de ces dernières semaines ou des ralliements récents, ce n'est pas notre rôle en qualité d'organisation syndicale, ce qui n'empêche pas d'être sincèrement inquiet mais aussi qui conforte notre comportement d'indépendance. Je l'ai déjà dit maintes fois : nous ne donnerons pas de consignes de vote, que ce soit au premier ou au second tour.

Un syndicat rien qu'un syndicat ! Et si nous avons, comme d'habitude, des contacts démocratiques avec des partis politiques, nous ne confondons pas les rôles. Pour autant, nous ne sommes pas à proprement parler apolitique et nous ne sommes pas, ce sont les statuts, indifférents à la forme de l'Etat.

Ainsi, cela ne nous a pas empêchés de commenter certains points des programmes des candidats en écho à nos revendications prioritaires et positionnements que nous avons rendus publics en février dernier.

Tous les sujets ont été évoqués car il ne s'agit pas de rester silencieux sur des propositions de campagne qui sont dangereuses (par exemple, les premières propositions qu'on a pu entendre sur la sécurité sociale ou les remises en cause du code du travail et du droit syndical). En effet, « qui ne dit mot consent ».

Notre rôle est donc aussi de dire attention, il y a des lignes rouges qu'il ne faudrait pas franchir.

Je dis aussi attention, en cas de passage en force du futur président de la république sur des réformes qui pourraient toucher par exemple au travail ou aux retraites, je l'ai exprimé aux médias en disant attention à l'effet boomerang. Selon les uns, on nous promet un été de discussions voire de réformes structurelles et d'ordonnances, nous serons s'il le faut sur le pont et vigilants durant toute cette période.

Oui, la période est compliquée certes, il ne s'agit pas de parodier les brèves de comptoirs mais il y a quand même un souci républicain dans les propositions de certains candidats et ce serait souhaitable par exemple que l'égalité de droits entre les salariés qui caractérise ce que j'appelle la république sociale fasse aussi partie des programmes.

Force est de constater aussi que la place du travail n'est pas suffisamment prise en compte et que la logique dominante est celle du libéralisme économique et social, du capitalisme libéral et de l'autoritarisme.

Le rejet des citoyens sur la politique au sens large nous atteint nous aussi en tant qu'organisation syndicale, le tous pourris, le rejet des institutions au sens large, nous en sommes aussi parfois la cible, certains nous classent dans les institutions.

C'est pourquoi en de telles périodes on voit fuser les déclarations intempestives sur le syndicalisme ou le paritarisme rendus responsables de tous les maux, boucs émissaires des impuissants.

Dans un tel contexte il est essentiel que nous restions nous-mêmes, en alliant détermination et résistance.

Cette année, le 1^{er} mai, comme ce fut aussi le cas en 2002, tombe entre les deux tours de l'élection présidentielle. Le 1^{er} mai, je l'ai rappelé récemment, est une journée internationale de revendications et de solidarité, ce n'est pas la fête Pétainiste du Travail.

C'est pourquoi, ce sera encore le cas cette année pour nous, nous défilerons ou nous rassemblerons sur la base de nos revendications au plan international, européen et national. Nous rappellerons ainsi notre détermination à combattre l'austérité, à préserver le service public républicain, la protection sociale collective mais aussi notre attachement à la solidarité, au rejet du racisme, de la xénophobie et de l'antisémitisme, partisans de la liberté, de l'égalité, de la fraternité et de la laïcité.

Bien entendu sur ces bases claires de revendications le 1^{er} mai peut faire l'objet de démarches syndicales communes mais seulement sur ces bases et sans consigne de vote car, encore une fois, nous sommes un syndicat pas un parti.

Ceci étant dit, j'en reviens à mon propos introductif dans lequel il est d'usage que nous **rendions hommage aux camarades qui ont disparu** depuis notre dernier CCN : Pierre MARLEIX, François MOSCATI, René VIAUD, et Georgette BERGERON. Président, une minute de silence s'il te plait.....

Même si nous sommes bien occupés sur la situation nationale, évoquer **la situation internationale** est nécessaire.

Mais en premier lieu, un mot sur la fraternité et la solidarité syndicale internationale. Ce n'est pas un vain mot, la présence de FO au congrès de l'UGTT en Tunisie les 22 et 23 janvier dernier et le déplacement récent que j'ai effectué en délégation en Afrique d'abord au Sénégal puis au Burkina Faso en sont des preuves incontestables.

Cela permet d'une part de prendre du recul sur nos préoccupations nationales mais aussi de développer des liens de coopération, l'attente en Afrique se porte surtout sur la formation syndicale et nous allons donner le coup de main.

La période a vu aussi l'élection de Donald Trump aux États-Unis qui provoque remous et inquiétudes de toutes natures. Dès le lendemain de son élection, il mettait à exécution ses promesses de campagne à savoir l'élaboration d'un décret sur l'immigration, le lancement du mur avec le Mexique ainsi que la réduction de la contribution des États Unis à l'ONU.

Néanmoins, Trump vient d'échouer à réformer l'Obamacare ce qui est plutôt positif car la réforme qu'il entendait mener aurait vu 14 millions d'assurés en moins en 2018 et n'aurait

fait qu'accentuer la libéralisation du marché, accroître la concurrence et creuser encore plus les inégalités.

La croissance économique aussi bien au niveau mondial qu'europpéen ou même national tarde à décoller et au niveau mondial ce ne sont pas les traités de libre échange TTIP ou CETA qui vont améliorer la situation, bien au contraire.

FO aux côtés de la CSI continue de se battre pour essayer de rendre audibles les questions sociales, ce que nous avons fait au Maroc avec la COP 22 en novembre dernier. Là encore il était question de condamner le poids de la dimension économique sur le social et l'environnemental, l'enjeu des COP est réel pour un rééquilibrage de ces trois piliers mais en réalité c'est l'attentisme qui s'est imposé pour cette COP 22.

Sur la situation européenne.

L'Europe du traité de Rome a 60 ans, et la question qui se pose aujourd'hui c'est celle de son avenir.

Le livre blanc sur l'avenir de l'Europe, publié le 1^{er} mars dernier par la Commission européenne, à défaut de répondre à la question, présente un certain nombre de constats et propose des scénarii.

Pour FO, ce livre blanc est bien timide et peu ambitieux, voire dangereux car c'est un renvoi à chacun à discuter des options possibles. En outre, dans ce document, la dimension sociale est complètement absente.

Pourtant à l'occasion des 60 ans du Traité de Rome, une déclaration récente des chefs d'Etat et de gouvernement a été faite pour une « Europe sociale qui lutte notamment contre le chômage, les discriminations, l'exclusion sociale et la pauvreté afin de garantir une égalité des droits tout en rappelant le rôle des partenaires sociaux.

J'ai envie de dire, après les mots, les actes ! On le verra assez vite à l'occasion de la présentation prochaine du socle européen des droits sociaux par la Commission qui sera le moment opportun pour juger de la force de l'engagement pris à l'occasion de ce 60ème anniversaire. Mais j'avoue que je ne me fais pas d'illusions.

Je le répète mes camarades, pour FO la question européenne est essentielle. Elle conditionne la manière dont on décline ensuite les politiques au niveau national.

Pour sortir des politiques d'austérité il est indispensable de renégocier les traités européens ce qui n'a jamais été tenté en 2012, ni même essayé, et d'installer un rapport de forces.

Pour cela il faut un positionnement clair sur ces questions européennes demandant une révision des traités quand je dis cela mes camarades cela ne signifie pas une sortie de l'euro.

Nous sommes une organisation profondément européenne mais pas de cette Europe-là, prête à exploser, mais d'une Europe porteuse d'espoir et de progrès. C'est une urgence

de mettre fin aux politiques d'austérité et pour cela il ne faut pas avoir peur du Dieu 3% qui limite les déficits budgétaires.

Partout des voix s'élèvent contre les politiques économiques et sociales d'austérité, comme dans le cadre de la CES qui a notamment lancé une grande campagne européenne sur les salaires, campagne d'envergure - dans tous les pays -, qui s'étale de février 2017 à juin 2018. FO relayera cette campagne toute l'année avec ses propres revendications.

Cette initiative est importante à double titre :

- Elle marque une offensive syndicale européenne qui répond partout aux attentes et aux revendications des travailleurs.
- Elle implique une remise en cause de la financiarisation de l'économie et une révision des traités européens.

C'est à FO qu'il revient de siéger en ce moment au Comité Directeur de la CES, j'y siégerai personnellement et j'ai souligné à plusieurs reprises qu'il faudrait par exemple aussi réinstaurer un Dialogue social dans la zone euro ; mais, ce qui est possible à 17 ne l'est pas à 27.

Je veux ici souligner les récents deux documents effectués par le secteur Europe-International, qui a créé Le fil rouge et le fil bleu pour vous informer sur ce qu'il se passe en Europe et analyser les grands dossiers.

Toute une série d'élections ont eu lieu ou vont avoir lieu, cela a démarré par les Etats Unis avec le résultat que l'on sait, les projecteurs se sont récemment braqués aux Pays-Bas où les élections ont constitué un vrai baromètre contre ce que j'appelle le rejet de l'autre et où la population s'est déplacée en masse pour faire barrage à ce dernier. Bientôt la France puis l'Italie et ensuite l'Allemagne.

Un petit tour d'horizon **en Europe**.

En Grande Bretagne, sous fond de Brexit et d'inquiétudes sur les impacts, on assiste à une augmentation de 12,5% des contrats 0 heure soit près d'un million de personnes occupées par ces contrats ultra flexibles.

L'Espagne, après des mois d'instabilité politique, a retrouvé un gouvernement et le pays a profité d'un regain de croissance grâce notamment au retour des touristes qui ont déserté d'autres zones telles que la Tunisie ou la Turquie suite aux attentats, ce qui explique aussi que le taux de chômage officiel ait baissé sur la période.

Même si les projecteurs ne sont plus sur **la Grèce**, sa situation ne s'améliore guère : les manifestations ont continué sur la période contre un nouveau budget d'austérité qui prévoyait des coupes des pensions des retraités, une journée de grève générale a même eu lieu le 8 décembre dernier en réaction à l'austérité provoquant pauvreté et misère.

La situation que je viens de décrire est la conséquence directe des politiques économiques et sociales d'austérité menées en Europe et dans chacun des pays membres, ce qui m'amène à la **situation nationale**.

Au plan national, depuis notre dernier CCN, l'actualité a été dense et riche en événements et rebondissements de tous genres.

Je ne commenterai pas le livre d'entretiens du Président avec deux journalistes qui a fait couler beaucoup d'encre et de réactions, je considère que tout cela fait partie de ce que j'appelle déliquescence de la démocratie.

Je me suis un peu amusé je dois dire, cela m'a permis d'ironiser à la sortie de mon livre *Les Apprentis Sorciers* sur la loi travail en le ré-intitulant oralement « ce qu'un secrétaire général doit dire ».

Entre nous ce livre écrit sur la loi travail a eu un petit succès en librairie comme il est usage de dire et je remercie les camarades et les structures qui ont contribué à sa diffusion ; je le précise les droits d'auteur sont, bien entendu, directement versés à la confédération.

Les questions de l'inversion de la hiérarchie des normes était au cœur de notre contestation de la loi travail : en écartant le niveau national de négociation, la branche pour tout renvoyer à l'entreprise ; cela conduit à porter atteinte à l'égalité minimale de droits et dérégule le système de négociation collective.

Pendant le conflit nous avons maintes fois expliqué que le gouvernement, en la mettant en place pour le temps de travail, ouvrait une brèche où d'autres s'engouffreraient. Nous avons une fois de plus raison, il suffit d'examiner les intentions de certains candidats qui veulent aller plus loin que la loi travail.

Remettre en cause la branche, casser les conventions collectives nationales puis les statuts dans le public est, je le répète et l'ai écrit dans un de mes derniers éditos, « du pur capitalisme libéral sans cache sexe social ».

Pour autant, notre combat sur la loi travail n'est pas terminé, nous avons, comme nous l'avons dit, effectué un recours conjoint avec la CGT devant l'OIT déposé le 31 janvier dernier ; la plainte est relative à l'atteinte de la loi à la liberté syndicale, au droit à la négociation, nous avons aussi seuls, FO, déposé des recours contre certains décrets d'application.

Vous avez sans doute vu aussi les numéros spéciaux d'info juridique sur la loi travail.

Par ailleurs, la confédération a créé un site en ligne, infoSyndicats, en soutien et information aux structures, mais aussi aux salariés et aux mandatés.

Sur ce dernier sujet, le mandatement, nous avons aussi fourni aux structures des fiches techniques afin d'une part de rappeler nos positions et analyses et pour conseiller les structures qui vont être de plus en plus confrontées aux demandes de mandatement.

Et d'autre part aussi de profiter en quelque sorte de l'opportunité et de viser à transformer le mandaté en délégué dans la mesure du possible. Toujours avec l'objectif du développement.

Autre objet de tentation de remise en cause : **le paritarisme.**

J'ai usage de dire que le paritarisme et la gestion paritaire sont des écoles de responsabilité pour les interlocuteurs sociaux. Cela vise tout ce qui a trait ou se situe autour du contrat de travail. Pour moi, cela va aussi, ou devrait aller, jusqu'à la sécurité sociale. Mais force est de constater que s'agissant de l'assurance maladie, les organisations syndicales ne sont plus que sur des strapontins.

Le paritarisme est encore réel en ce qui concerne les retraites complémentaires, la formation professionnelle, la négociation de la convention de l'assurance-chômage, ou ce qui reste du 1% logement.

Aujourd'hui le paritarisme c'est peau de chagrin et certains voudraient en réduire encore la sphère et changer ainsi même le rôle des interlocuteurs sociaux.

Pour donner quoi comme rôle ? Un seul rôle renvoyé au niveau des entreprises ou établissements, ce qui est une négation du rôle du syndicat.

Le paritarisme a fait l'objet d'un rapport récent sur lequel nous sommes restés critique, qui était néanmoins relaté dans un article qui titrait, je cite, « que le paritarisme est un vecteur de pacification sociale », indiquant que les réformes approuvées par les partenaires sociaux sont de fait plus facilement acceptées par les français. Je partage cette analyse si en effet on y ajoute la dimension de responsabilité que j'indiquais.

Pour ceux qui sont tentés par l'étatisation, pas sûr que l'état gère mieux que les interlocuteurs sociaux, c'est presque un euphémisme, il suffit de regarder la situation de Pôle Emploi. Le paritarisme fait partie de cette 3^{ème} voie entre l'Etatisation et le marché.

Ce qui m'amène à évoquer la négociation sur **la convention d'assurance chômage** qui vient de s'achever. Vous avez été mis au courant au fur et à mesure des séances de négociation par le secteur de Michel Beaugas via les circulaires, et nous avons mardi dernier trouvé un compromis dans la négociation qui a permis d'envisager puis de décider en BC à l'unanimité de signer cet accord.

En plus de faire la démonstration que les interlocuteurs sociaux ont su trouver un compromis dans la gestion de l'assurance chômage, alors que certains programmes prévoient pour des raisons d'alignement budgétaire une étatisation de ce régime prélude à une remise en cause générale du paritarisme, cet accord constitue une protection pour les salariés et les demandeurs d'emploi.

Une fois de plus, FO a été constructive dans cette négociation qui, suspendue, a repris récemment dans une période spéciale tant les attaques contre la gestion paritaire ont été multiples.

Cette négociation était donc scrutée à plusieurs titres :

- La capacité des interlocuteurs sociaux à reprendre un dialogue social ;
- et la responsabilité dont nous pouvons faire preuve entre interlocuteurs sociaux, sur un dossier sensible puisqu'il s'agit des conditions d'indemnisation des demandeurs d'emploi.

Au final, sans rentrer dans le détail de toutes les dispositions de l'accord (vous avez reçu dès jeudi dernier une circulaire), celui-ci permet de mieux sécuriser les trajectoires professionnelles des demandeurs d'emploi les plus précaires et de renforcer leurs formations dans un objectif de retour rapide à un emploi durable et de qualité c'est à dire le CDI.

Les grands axes de ce dispositif validés par notre organisation sont :

- Les nouveaux paramètres de calcul du salaire journalier de référence (SJR) vont favorablement impacter 45 000 personnes en créant de nouveaux droits ou entrées accélérées notamment pour les temps partiels de faible intensité horaire, emplois majoritairement occupés par des femmes.
- Le différé d'indemnisation spécifique est abaissé à 150 jours contre 180 jours.
- Les séniors de 50 à 52 ans bénéficient de 24 mois d'indemnisation et ceux de 53 à 54 ans de 30 mois d'indemnisation.
Tous ont, en plus, un droit à une formation qualifiante de 6 mois qui reporte d'autant leur durée d'allocations. Maintien des 36 mois d'indemnisation pour les demandeurs d'emploi séniors à partir de 55 ans (proposition initiale du patronat à 59 ans) : l'un des points de bagarre les plus importants.
- Hausse des cotisations patronales à l'assurance chômage, maintien de la sur-cotisation des CDD d'usage et incitation dans les branches les plus utilisatrices de contrats courts à engager un diagnostic complet sur la question afin d'y remédier avec un Comité de pilotage interprofessionnel.

Cette négociation et son aboutissement montrent que le paritarisme est bien vivant.

Mais le contexte particulier ne signifie pas d'abandonner nos revendications et nous avons tenu bon en obtenant ce que j'ai appelé dans mon dernier édito un bon compromis : qui se caractérise par le fait que le syndicat pouvait espérer plus et que le patronat considère qu'il a trop cédé.

J'ajoute que vu les réactions à l'intérieur du MEDEF envers certaines décisions contre l'accord, nous pouvons considérer qu'effectivement le compromis est bon.

Les chiffres du chômage sont tombés pendant la négociation et force est de constater que sur le **front du chômage** il n'y a pas de printemps pour les demandeurs d'emploi car même si on observe une baisse du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A, à hauteur de -3,2% sur l'année, les plus de 50 ans sont les seuls à ne pas bénéficier de baisse durable, leur nombre augmente en effet de 1,9% sur l'année, les femmes de plus de 50 ans sont particulièrement touchées (+ 2,6%).

De plus revers de la médaille de la baisse : une précarisation de l'emploi rampante et ce quel que soit l'âge considéré, d'où l'importance des dispositions relatives aux contrats courts.

Tout ceci m'amène à évoquer **les questions d'emploi** plus largement.
Et en premier lieu, **celui des jeunes**.

Le 26 janvier dernier nous avons organisé la rencontre annuelle des jeunes syndicalistes FO, l'occasion de réunir à l'initiative du secteur jeunes plus de 200 jeunes sur le thème « le monde du travail, construisons notre demain » autour de plusieurs tables rondes sur les problématiques d'emploi, de précarité et de syndicalisation. Une récente étude dresse un portrait très préoccupant sur l'insertion professionnelle des jeunes.

En 40 ans leur taux de chômage a été multiplié par 3,5 en passant de 7 à 24%. La syndicalisation des jeunes nécessite aussi un travail syndical important car beaucoup de jeunes sont en contrats précaires (Intérim, CDD), et du fait de ces statuts précaires il est difficile de les rencontrer. C'est ce qu'ont témoigné les jeunes FO lors de cette journée, la principale revendication étant le CDI qui doit rester la norme.

Un mot sur **les contrats de génération** qui auraient pu être un moyen d'insertion. Malheureusement, on est loin du compte : seulement 49 000 embauches de jeunes entre 2013 et 2015 alors que l'objectif était de 500 000 sur le quinquennat.

Une concertation avait été lancée par le gouvernement sur les jeunes en septembre dernier. 5 réunions thématiques ont eu lieu, et « tout ça pour ça », car au final pas de document d'orientation en vue d'une éventuelle ouverture de négociation comme prévu, d'ailleurs refusée par le patronat.

Cela ne nous a pas empêchés de rappeler nos revendications sur l'emploi des jeunes à savoir une insertion dans l'emploi durable, la poursuite des contrats aidés et de l'accompagnement renforcés ainsi que la revalorisation des stages et de l'apprentissage.

Plus largement sur le marché de l'emploi et son évolution, on constate sur ces 30 dernières années une explosion du temps partiel, passant de 2,2 millions à 4,8 millions de personnes et concernant à 79% les femmes. On observe également une progression des contrats courts encore plus marquée chez les jeunes : 27 % des moins de 30 ans sont concernés contre 16%.

Ce qui m'amène à évoquer la question de **l'égalité professionnelle**, et non pas parce que le 8 mars est encore proche de nous mais parce qu'il s'agit d'un vrai combat syndical, qui ne doit pas se faire sur une seule journée mais sur toute l'année. C'est en effet tout au long de l'année qu'il faut continuer de mener ce combat tant il reste à faire.

Car malgré les textes de loi, les écarts de rémunération persistent et les freins à l'égalité réelle sont nombreux. Les femmes sont en première ligne concernant le temps partiel, les contrats courts et l'ouverture des magasins en soirée et le week-end. Les femmes étant

surreprésentées dans certaines professions, elles sont les plus exposées aux politiques d'austérité et à leurs répercussions sur l'emploi.

Cette année la journée des droits des femmes du 8 mars a été organisée à Marseille. Deux thèmes ont été au menu de cette matinée : les femmes dans le milieu du travail et les femmes dans le milieu syndical.

La prise de responsabilité des femmes dans notre organisation est en effet une vraie préoccupation que nous devons tous avoir, je l'ai déjà dit. Cela demande un vrai travail de terrain, de fond et de changement de mentalité et de comportement. C'est aussi l'un des enjeux majeurs de notre développement.

On nous impose aujourd'hui des listes paritaires proportionnelles et cela pose ici ou là des difficultés, nous devons désormais anticiper et cela se prépare bien en amont, je l'ai déjà dit en encourageant des femmes à prendre des responsabilités syndicales, à y penser lorsque vous constituez vos listes de CE, de CA, de Bureau....

En ce qui concerne la question de la **proportionnalité Femmes/Hommes et la représentation équilibrée aux élections professionnelles**, vous avez eu un mode d'emploi précis par le secteur de Marie-Alice.

Par ailleurs j'ai aussi adressé au Premier Ministre sur le sujet un courrier le 8 février dernier sur la représentation équilibrée des agents publics, attirant son attention sur les difficultés que cela engendrait, et nous avons proposé de prévoir une mesure de mise en place progressive avec dans un premier temps l'application aux instances représentatives nationales avant généralisation.

La réponse qu'a apportée le Premier Ministre n'est pas satisfaisante puisqu'elle se limite à nous rappeler que nous avons la possibilité d'apporter des amendements au projet de décret d'application de la disposition visée.

Toujours au chapitre de l'emploi, la campagne électorale n'a pas été une trêve sur le chapitre **des plans sociaux** ou des annonces de restructuration, bien au contraire (l'énumération que je vais faire n'est pas exhaustive) : Whirpool à Amiens, le groupe Vivarte, la Voix du Nord , EDF et son plan de réduction d'effectifs, Air France, Monsieur Bricolage...

Cette dernière enseigne m'amène à parler **du travail du dimanche**. Celui-ci est en train de s'imposer dans les grandes enseignes, telles que la Fnac ou le Printemps. Les branches les plus concernées sont le luxe et bientôt l'habillement, qui ont négocié et signé des accords.

Il est encore trop tôt pour en tirer des conséquences mais déjà on constate chez Bricorama l'intention de baisser les majorations du dimanche : c'est ce que nous craignons et dénonçons : à savoir la banalisation du travail du dimanche. Aujourd'hui, la difficulté est d'apprécier de manière objective les conditions et modalités insérées dans certains accords.

Un mot sur l'AFPA. Depuis le 1er janvier, l'AFPA est devenu un EPIC, conséquence d'années de tentatives de sauvetage de l'AFPA et sur lequel nous avons beaucoup travaillé. Les craintes sont malgré tout présentes sur le maintien des effectifs et la réorganisation, ainsi que sur les engagements que doit tenir l'Etat.

L'enjeu principal est d'inscrire l'AFPA sur la durée. La direction a changé, nous avons rencontré la nouvelle directrice qui a l'air d'être très bien et qui pourrait donner une vraie stratégie et faire sortir l'AFPA de l'ornière dans laquelle elle se trouve depuis trop longtemps.

En fin d'année dernière ont été célébrés les 50 ans de l'APEC. Cet événement a réuni l'ensemble des interlocuteurs sociaux sur la même tribune et a permis à FO de demander une négociation au niveau interprofessionnel sur le statut de l'encadrement.

Les salariés cadres, mes camarades, sont de plus en plus nombreux. Comme tout salarié, ils ont besoin d'avoir des droits défendus et développés. Ce sont là aussi des salariés à syndiquer et je dois dire que de ce côté-là nous avons des efforts à faire. Il n'est tout simplement pas normal et logique que nous ayons globalement de moins bons résultats en la matière que la CGT ou la CFDT.

Je connais les freins de toutes parts, côtés salarié, cadre, et syndicat aussi parfois, mais il nous faut dépasser tout cela et c'est en innovant, en expérimentant, en nous appuyant sur ce qui existe aussi tel que FO Cadres qui ne ménage pas sa peine, qu'il nous faut nous développer chez les cadres.

Un projet est dans les tuyaux concernant les cadres de La Défense, j'espère qu'il aboutira d'une façon ou d'une autre, que chacun puisse dépasser ce que j'appelle des a priori.

Secteur d'avenir porteur de valeur ajoutée et d'emploi, l'**industrie** doit continuer à tenir une place économique majeure, et en ce domaine les pouvoirs publics ont, en plus d'un rôle à jouer, une vraie responsabilité. Nous avons là aussi rappelé nos positions.

L'exemple de STX à Saint Nazaire est emblématique, c'est un secteur que l'Etat ne doit pas délaisser ; on l'a dit en janvier dernier, il s'agit non seulement d'une entreprise au carnet de commande rempli pour plusieurs années mais aussi qui pourrait jouer un rôle clef demain dans la création de la nouvelle filière que FO revendique, la filière de déconstruction. Je rappelle que nous demandons la nationalisation, au moins temporaire, de cette entreprise.

Il est beaucoup **question du numérique** lorsqu'on parle aujourd'hui d'emplois, de créations d'emplois ou même de suppressions d'emplois.

Sous un simple et unique mot, il y a le fait de problématiques diverses.

Vous le savez, nous avons constitué un groupe de réflexion confédéral sur le numérique organisé par Pascal Pavageau, et nous auditionnons régulièrement des personnes qui nourrissent nos analyses. Ces réunions sont très intéressantes, je pense à la dernière en présence de Philippe Aigrain, informaticien, co-fondateur de la quadrature du net, penseur et défenseur des droits fondamentaux.

Il explique qu'il y a un drone social à l'œuvre avec des personnes qui mettent en place des pratiques managériales et des outils numériques sans jamais être confrontées aux effets de ce qu'ils instaurent.

De même avec le phénomène d'uberisation : une mauvaise qualité sociale chasse la bonne et il fait même un parallèle avec la problématique d'évasion fiscale.

L'autre constat qui est fait est ce paradoxe que le travail envahit la sphère privée, et c'est ainsi qu'on arrive au droit à la déconnexion.

Mais surtout le numérique a pour conséquences des nouveaux modes d'exercice de l'activité et d'organisation du travail.

Lors du cycle des matinales des modes d'organisation du travail initiées et organisées par Marie-Alice et qui vient de s'achever le 21 mars dernier, nous avons également pu mesurer les impacts du numérique sur tous les aspects.

Au cours de ces matinales avec l'apport d'intervenants extérieurs, sociologues, juristes..., nous avons pu constater les profonds changements qui affectent l'entreprise (délocalisations, sous-traitance...), ainsi que les nouvelles formes d'exercice de l'activité (uberisation...), qui interrogent aussi le lien de subordination. FO n'est pas favorable à un troisième statut (entre salariés et indépendants).

Des nouvelles formes de management se développent aussi avec toujours plus de mise en concurrence entre les salariés et une intensification notable du travail, et fatalement des impacts sur la santé.

La dernière matinale a montré que les salariés étaient de plus en plus soumis à des injonctions paradoxales, à des conflits de valeur, la qualité étant empêchée au profit du « Quick and Dirty », c'est à dire « vite et salement ».

Au final, un intervenant disait qu'on se trouve dans le piège de la qualité de vie au travail qui masque dans les faits une autre réalité.

Ce travail très intéressant continue au niveau de la confédération et un colloque sur les nouveaux modes d'organisation du travail se tiendra le 22 juin prochain.

Sur ces mêmes sujets, une concertation est actuellement en cours **sur le télétravail**.

Nous en sommes actuellement à deux réunions ; l'idée du patronat est d'aller pour l'instant sur un simple guide méthodologique à la négociation du télétravail en entreprise.

Pour FO, il s'agit de faire évoluer cette concertation en véritable négociation interprofessionnelle repartant de l'Accord national interprofessionnel de 2005 relatif au télétravail, de l'adapter, l'actualiser et le compléter afin d'obtenir des droits nouveaux pour les salariés en télétravail. Lorsque l'on sait que plus de 70% sont des salariés en « télétravail gris » et autour de 20% sont en télétravail contraint (et donc non volontaire), cela légitime et rend indispensable notre revendication.

Par ailleurs, nous avons le plaisir de vous informer que nous sommes en train, avec la FD Transport, de regarder à mettre en place un syndicat FORCE OUVRIÈRE des VTC, ce qui pourrait se faire rapidement et nous permettrait d'élaborer des revendications pour les travailleurs de ces secteurs.

Un mot et même plusieurs, mes camarades, **sur la fonction publique.**

Un peu d'autosatisfaction d'abord, le succès de la manifestation du 7 mars où nous étions 35 000 manifestants dont deux tiers de FO dans la rue. Bien-sûr on peut regretter que cette action ait été peu relayée par les médias, trop occupés par le feuilleton santa Barbara de la campagne présidentielle.

Mais pas de trêve pour les revendications syndicales pendant la campagne avec ou sans projecteur des médias.

La fonction publique, ses agents et ses usagers souffrent, ce n'est pas d'aujourd'hui et ça continue. Les programmes des présidentiables ne sont guère rassurants sur le sujet.

J'ai eu l'occasion de le dire lors de mon passage au congrès de la FGF à Arras il y a peu de temps, les problèmes sont nombreux, dans la fonction publique d'état comme l'hospitalière et la territoriale, accentués par la désertification territoriale.

Assurer un service de proximité public, c'est faire respecter et assurer un minimum l'égalité de droits, c'est ce qu'on appelle la République sociale.

Or que constate-t-on ? Un véritable sentiment d'abandon lorsque les services publics ferment ou s'éloignent.

Je le dis souvent, le service public républicain c'est le bien commun de ceux qui n'ont rien.

Alors il ne s'agit pas forcément partout de rouvrir des postes ou des trésoreries, mais au minimum d'installer ce que j'appelle des maisons de services publics et non pas des maisons au service du public.

Je reviens sur les propositions des candidats de supprimer des postes de fonctionnaires, de 120 000 à 500 000 : cela n'a aucun sens. Cela voudrait dire que les fonctionnaires sont trop nombreux donc payés à ne rien faire ? Soyons sérieux, ce qu'il faut, c'est une fois pour toutes (et nous l'avions souvent demandé sous Sarkozy puis sous Hollande, et on le fera la prochaine fois), un véritable débat de fond sur le rôle et les missions du service public. Une fois le débat réalisé, là il sera temps de parler effectifs et gestion par l'état, régions départements.

Je n'ai pas le temps de détailler mais nous allons avoir en 2018 les élections dans la fonction publique. Il nous faut garder notre première place dans la fonction publique d'Etat, ce n'est pas facile car c'est bien d'être premier mais il faut le rester. Il nous faut aussi progresser dans la territoriale et l'hospitalière.

Bien entendu cela se prépare bien en amont et c'est ce que nous faisons, nous avons d'ores et déjà organisé des réunions préparatoires à ces élections et la confédération va donner le coup de main.

Cela rejoint mon avant-propos sur le nécessaire et indispensable développement de notre organisation.

Autre sujet d'actualité : **les retraites.**

Les retraites sont toujours un sujet dans le viseur des politiques et objet de projet de réforme, ou plutôt de contre-réforme, a fortiori en période de campagne électorale.

Certains candidats envisagent la mise en place d'un régime universel de retraite sur la base du système dit en compte notionnels, déjà envisagé en 2010 soit dit en passant.

Ce serait une porte ouverte à l'individualisation, un transfert de risque, un développement des fonds de pension et enfin la remise en cause du statut général de la fonction publique : au final ce serait le marchepied de la capitalisation sous prétexte de simplification, puisqu'en effet l'âge n'est plus un critère.

Je leur conseille d'aller voir ce que cela a donné en Suède, l'initiateur du système a même exprimé des regrets sur la mise en place, l'autorégulation qui devait s'opérer n'a pas tenu le choc avec la crise et quelques années après on constate une baisse du niveau global des retraites.

Sous couvert d'universalité on est dans une logique purement libérale.

Les retraités se sont beaucoup mobilisés durant cette dernière période et principalement pour dénoncer la baisse de leur pouvoir d'achat.

On estime en effet à près de 10% les retraités dont le niveau de pension les situe en dessous du seuil de pauvreté.

L'UCR FO a participé au colloque au CESE sur les retraités dans la société en janvier dernier et a manifesté le 30 mars, dénonçant l'absence dans la campagne de la question de l'amélioration des conditions de vie des retraités, revendiquant de faire progresser le niveau de vie et d'assurer une protection sociale solidaire.

Il s'agit de faire entendre la voix des retraités qui représentent 15,6 millions de personnes, de rappeler les principales revendications, à savoir l'indexation des pensions en fonction de la hausse des salaires et non de celles des prix, le maintien et l'amélioration des pensions de réversion, ou encore un revenu minimum de retraite égal au SMIC pour une carrière complète.

FO est vigilante sur les propositions qui sont faites sur les retraites et qui pourraient d'une part mener à la fin des régimes spéciaux et d'autre part générer des systèmes de capitalisation avec des assureurs privés.

La question du pouvoir d'achat est au cœur des revendications des retraités dont le slogan vu sur les banderoles est : les retraités ne sont pas des nantis, ce qui m'amène plus généralement **à la question des salaires.**

J'évoquais la campagne européenne d'envergure sur les salaires dans laquelle nous sommes partie prenante.

L'augmentation du pouvoir d'achat est une nécessité sociale et économique. Un mot tout de même pour dire que sur la période qui couvre nos deux réunions de CCN, le SMIC a été augmenté, certes, mais une fois de plus sans coup de pouce, ce que pourtant nous revendiquions. Au final, il y eut une revalorisation de 0,93%, soit 11 euros net de plus par mois pour un salarié au SMIC.

La sécurité sociale est aussi un sujet de campagne électorale.

Je l'ai déjà souligné : sans le travail syndical et notamment celui du secrétaire confédéral Georges Buisson à qui un ouvrage rend hommage, la sécurité sociale n'aurait pas vu le jour. Et si l'on veut la préserver, il nous faut être vigilant et réaffirmer, ce que nous faisons, le modèle français de la sécurité sociale issu du Conseil National de la Résistance.

On l'a vu, les attaques sont permanentes et même si un candidat à la présidentielle est revenu sur ses premières intentions, la menace d'une assurance maladie à deux vitesses est toujours présente.

Après le Tome 1 suite aux 70 ans de la sécurité sociale, nous sommes en train de finaliser le Tome 2 qui présentera les revendications et positions de FO.

J'en profite pour attirer votre attention sur les prolongations actuelles de mandat dans les caisses nationales et locales et sur le fait qu'il est souhaitable, à chaque fois que cela est possible, d'inciter nos camarades à prendre les Présidences de caisses.

Un mot **sur le revenu universel** mes camarades, qui a été aussi un élément de débat dans la campagne.

Évoquer le revenu universel m'amène à citer Jean Jaurès qui a dit « le courage c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel ».

Théorisé depuis le début du XXème siècle, le revenu universel s'est invité dans la campagne présidentielle. L'idée comporte une dimension utopique certaine.

Certains observatoires tels que l'observatoire français des conjonctures économiques a estimé le projet irréaliste en posant la question « le revenu universel : une utopie utile ? ».

Les vertus qui lui sont associées (éradiquer la pauvreté, la précarité et l'affranchissement du travail pour l'individu), cachent surtout un objectif de rationalisation du système des prestations sociales jugé trop coûteux, mais aussi plus largement la question de son financement.

En effet, l'absence de financement pérenne remet en cause la viabilité même du dispositif que les employeurs pourraient utiliser pour ne pas augmenter les salaires (idem concernant la prime pour l'emploi).

Un exemple aussi pour me faire bien comprendre, si c'est pour fusionner les minima sociaux et les porter à 750 euros, les personnes en situation de handicap seront perdantes.

J'en viens à **la fiscalité**.

Les dernières années n'auront pas vu la grande réforme fiscale que nous demandons.

Au lieu de cela on a assisté à ce que j'ai déjà qualifié de pointillisme fiscal :

Le prélèvement à la source a été voté en fin d'année dernière. Source de complexité du recouvrement de l'impôt, il générera sans aucun doute des conséquences importantes telles que des pertes de recettes fiscales ou un manque de confidentialité des données personnelles du salarié. Il crée un transfert de la mission de recouvrement de l'administration fiscale vers les entreprises, qui soit dit en passant, ne sont pas enthousiastes de cette nouvelle mission.

On peut même s'interroger sur l'objectif de fusion CSG IRPP qui aura pour effet de fragiliser un peu plus le financement de la protection sociale.

C'est d'une véritable réforme fiscale dont nous avons besoin, le spécial impôt FOH sort bientôt, le 19 avril, je ne m'étends pas vous y retrouverez l'ensemble de nos positions sur le sujet. Ce numéro annuel vous le savez aussi constitue un outil de propagande et de syndicalisation à utiliser.

Je veux maintenant évoquer un sujet que nous abordons peu et qui vient de faire l'objet d'une initiative originale concrétisée le 29 mars dernier à la bourse du Travail, **une journée sur le thème « Culture et Travail : un dialogue nécessaire »**.

À l'origine de cette journée, Régis Debray, écrivain, et Philippe Martinez, de la CGT, qui m'ont convié à rejoindre cette initiative que nous avons donc co-organisée.

L'objet : nouer (pour FO), ou renouer (pour la CGT), des liens entre le monde du travail et le monde culturel et intellectuel, tout en soulignant le rôle important qu'avaient ou pourraient avoir les CE dans l'émancipation des salariés.

Partant d'un constat de liens distendus l'idée était de réunir sur une journée intellectuels, cinéastes, artistes et élus des CE représentants des salariés pour témoigner de leurs expériences et initiatives. Cette journée a été très appréciée, a fait réfléchir et il est important maintenant que nous continuons à réfléchir nous-mêmes sur le sujet.

Beaucoup de choses sont réalisées, sans qu'on ne le sache obligatoirement, par nos propres camarades, je pense aux camarades de La Redoute qui ont fait une pièce de théâtre, à La Poste, à la Cnav.

« Si vous attendez la fin des luttes pour vous intéresser à la culture, vous ne vous y intéresserez jamais alors qu'elle peut vous aider », disait Paul Puaux, l'adjoint de Jean Vilar.

L'idée est de continuer ces réflexions, et pourquoi pas à l'occasion des réunions régulières que nous organisons avec les CE au cours de la journée des CE organisée par Didier Porte. La prochaine se tiendra le 7 novembre prochain. C'est aussi une manière de renouer avec Fernand Pelloutier : « ce qui manque à l'ouvrier c'est la science de son malheur ».

Sur un sujet proche de la culture, la Confédération organisera, à l'occasion du Congrès Confédéral de Lille d'avril 2018, un concours de peinture et sculpture, illustrant le 70^{ème} anniversaire de la création en avril 1948 de la confédération, après la scission de 1947.

Ce thème devra tenir compte de l'histoire de notre organisation syndicale de « 1948 – 2018 : 70 ans de syndicalisme libre et indépendant », un syndicalisme d'avenir.

Ce concours doit permettre aux militant(e)s qui le souhaitent, d'exprimer et de représenter, à travers leurs œuvres, l'image dynamique de Force Ouvrière depuis sa création jusqu'à nos jours.

L'exposition des œuvres se fera pendant le congrès confédéral. Les congressistes seront invités à s'exprimer et voter pour l'œuvre qu'ils auront choisie qui sera ensuite utilisée par la Confédération.

Des besoins en formations syndicales spécifiques se sont exprimés lors de la **journée culture et travail** ; cela pourra être vu également avec le secteur développement / formation de la confédération qui a maintenu un taux d'activité important en termes de stages malgré la question de la subrogation. Au total, ce sont en effet 49 608 journées stagiaires en 2016 tout stage confondus. Avec en plus des formations spécifiques à la demande de syndicats ou de fédérations.

Je n'ai pas le temps d'aborder tous les sujets, mais vous avez été destinataires d'informations importantes, je pense notamment à celles du secteur de Didier Porte relatives aux défenseurs syndicaux sur lesquels nous vous avons sollicités et informés ou aux nouvelles modalités de formation des conseillers prud'hommaux.

Avant de passer aux questions internes, Un mot sur l'Outre-mer.

Le contexte économique et social est très difficile dans nos départements et régions mais il est encore plus dégradé dans les départements et territoires d'Outre-mer.

Ainsi le vote de la Loi en faveur de l'égalité réelle en outre-mer commence par créer dans les départements outre-mer une inégalité en matière de représentativité syndicale, puisqu'elle instaure une représentativité locale.

Cette disposition va permettre aux syndicats locaux voire indépendantistes d'acquérir la représentativité syndicale. Ni le critère de transparence financière, ni le critère d'indépendance ne sont exigés, alors que les syndicats locaux confédérés sont soumis à la réglementation nationale parce qu'ils adhèrent à l'organisation syndicale nationale.

En outre, la loi prévoit également pour réaliser l'égalité, la mise en place de convergences entre l'état et les collectivités ultra-marines sur des durées qui peuvent aller sur des périodes de 10 à 20 ans sans clarté sur le financement des mesures annoncées notamment en matière de politique d'insertion et politique de l'emploi.

À ce jour, les fortes disparités qui existent avec la France hexagonale sont loin d'être gommées et des sujets comme la continuité territoriale, le transport des personnes et des marchandises, l'enseignement, la santé, le respect du code du travail, le prix des produits alimentaires couplés à un contexte de casse des services publics sur fond de violences, délinquance, et immigration clandestine contribuent à générer des situations conflictuelles comme celles que connaissent notamment la Guyane et Mayotte, Guyane où notre UD ne s'est pas jointe à un mouvement qui, tout en se basant sur de réels problèmes, a aussi un soubassement politique plus qu'ambigu.

Plus généralement, la Confédération apporte son soutien à tous nos camarades ultra-marins qui, par leurs positions, font avancer les revendications des salariés.

J'en viens aux questions internes,

Vous avez reçu le 15 février dernier une circulaire du secteur organisation sur le nécessaire rappel de la résolution syndicalisation de 2007 et la résolution du CCN de Metz de 2009 relatives aux désignations par les structures.

C'est un rappel nécessaire à tous tant nous sommes, à la Confédération, saisis ou informés de conflits, plaintes saisines pour médiation. Tout ce temps perdu à régler des problèmes internes est contreproductif et nous bouffe de l'énergie que nous ne consacrons pas à autre chose.

Rappelez-vous, à l'issue de notre dernier CCN où **la question des locaux syndicaux**, notamment à Evreux, avait déjà été abordée dans nos échanges, j'avais adressé un courrier dès le 5 octobre à la Ministre du travail sur cette question.

Des solutions sont en voie d'être apportées dans ce cas précis après une manifestation à Evreux le 9 novembre dernier où toutes les organisations syndicales étaient présentes pour revendiquer des locaux décents.

À Evry récemment, ce sont 7 syndicats dont FO qui ont été menacés d'expulsion de la Bourse du Travail par le Conseil départemental, propriétaire des murs. En proposant des locaux inadaptés en remplacement, on peut s'interroger sur la volonté de confisquer les moyens d'action des syndicats.

Vous le savez, le financement des organisations syndicales va maintenant en grande partie de pair avec aussi les questions de représentativité.

Pour le moment, dans le cadre de l'AGFPN, nous avons réussi à maintenir un système mixte, ce qui n'est pas simple. Nous avons réuni les fédérations à la confédération le 17 janvier dernier et avons procédé à un effort de solidarité fédérations et confédération pour l'année 2017, afin de ne mettre aucune structure dans la difficulté.

La mesure de l'audience branches par branches ainsi que les effets des restructurations des branches auront indéniablement des effets sur le financement des structures.

C'est à une vraie prise de conscience collective et par structure qu'il faut arriver, car c'est aussi de l'avenir de notre organisation dont nous parlons tous ici avec ce sujet.

Nous sommes, à quelques semaines près, à un an de **notre congrès confédéral**, qui vous le savez tous, se déroulera à Lille du 23 au 27 avril 2018.

Il appartient à ce CCN de voter l'ordre du jour de ce congrès, ordre du jour classique à une variante près.

Le Congrès démarrera le lundi matin, et l'accueil des délégués, dès le dimanche.

Le CCN d'élections – élections BC, CE, Commission de contrôle - si vous en êtes d'accord, pourrait se tenir le vendredi matin avant la reprise en plénière des résolutions.

Les résultats des élections ne seraient annoncés qu'après le vote des résolutions, ce qui ensuite permettrait au nouveau secrétaire général de faire la clôture du congrès.

Statutairement, le CCN doit se tenir après le congrès, c'est pourquoi le bureau confédéral vous propose de demander au congrès, dès son ouverture, de faire valider cette disposition, sous contrôle de la commission de l'article 39.

Autre question interne qui nous concerne tous : **le matériel confédéral.**

Le rapport de la commission cotisations va vous être présenté par Didier Bernus lors de ce CCN. Ce que je veux souligner ici, c'est qu'il faut rappeler fermement que le seul matériel syndical valable est le matériel confédéral, on voit trop de cartes spéciales ici ou là ; nous rappellerons cela en mettant prochainement le visuel de la carte confédérale sur le site de la confédération.

Suivant cette même idée, nous devons aussi établir un projet de protocole quand un syndicat autonome nous rejoint, notamment en termes de calendrier d'intégration.

J'ajoute aussi un autre élément de développement qui est à portée de main, **notre AFOC** et son réseau. Il faut faire de l'AFOC un outil de développement et de syndicalisation, appréhendé comme une plus-value à la cotisation syndicale. Notre force c'est ce réseau des AFOC, ce qui demande un travail plus étroit entre nos structures.

C'est en accentuant notre développement et en restant sur notre rôle syndical et sur nos principes de liberté et d'indépendance que nous rendrons le mieux service aux salariés en répondant à leurs attentes.

Nous ne faisons pas, nous, de marketing syndical, nous militons tout simplement.

Militer c'est être optimiste, « optimiste par la volonté » disait Gramsci, penser et agir pour changer les choses.

Le syndicalisme a un rôle essentiel de résistance et de propositions revendicatives, il constitue un rempart pour la démocratie, la liberté et le progrès social.

L'indépendance, c'est aussi que, quand ce n'est pas facile et c'est en ce moment le cas, cela ne nous empêche pas de dire ce que l'on a à dire. Ce que nous ferons d'ailleurs le 1^{er} mai mais en nous exprimant sur nos revendications syndicales.

Notre indépendance n'est pas de l'apolitisme, elle correspond à une analyse de classe et à la nécessité pour le syndicalisme, en démocratie, de garder sa liberté de comportement.

Vive la CGT FORCE OUVRIÈRE,
Vive le syndicalisme libre et indépendant.

À vous la parole.